

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 864**22 août 2003****SOMMAIRE**

Altadis Luxembourg S.A., Dudelange	41433	Eurotecnica Group S.A., Luxembourg	41471
Becomedigital S.A., Luxembourg	41442	EWA (Fiduciaire et Révision) S.A., Bertrange ...	41431
Bootsman Soparfi, S.à r.l., Münsbach	41427	F.C.T.C. Luxembourg S.A., Luxembourg	41459
BRE/Europe, S.à r.l., Luxembourg	41428	F2 Napier S.A., Luxembourg	41470
Brasserie «Am Brill», S.à r.l., Schifflange	41457	Farm International S.A., Luxembourg	41469
Buying Planning Advertising S.A., Luxembourg ...	41447	Ferven International Agropecuaria S.A., Luxem- bourg	41469
Capacitors International S.A., Luxembourg	41450	Fin 4 Holding S.A., Luxembourg	41469
Caravelle S.A., Luxembourg	41451	Finlav International S.A., Luxembourg	41437
Casa-B Holding S.A., Luxembourg	41436	First Nexus 21 S.A., Luxembourg	41439
Cascada S.A., Luxembourg	41451	Framlington International Portfolios Sicav, Luxem- bourg	41434
Cassiopea S.A., Luxembourg	41451	Général Service Investissement S.A.H., Luxem- bourg	41426
Celony Corporation S.A., Luxembourg	41455	Graham Turner Trust Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	41471
Clama S.A., Luxembourg	41467	Graham Turner Trust Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	41471
Compagnie Immobilière Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	41461	Guanaco S.A., Luxembourg	41455
Compagnie Immobilière Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	41461	Heliaste Immobilière S.A., Luxembourg	41438
Compagnie Immobilière Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	41461	Home Call - Fondation Marcel Lascar S.A., Luxem- bourg	41468
Conceptware, S.à r.l., Mamer	41472	I.F.S. S.A., Investment Food Service, Luxembourg	41469
Conceptware, S.à r.l., Mamer	41472	ICF S.A., Strassen	41435
Consortium International d'Investissements Eco- nomiques S.A.H., Luxembourg	41468	Immobilière Match S.A., Strassen	41441
Consortium International d'Investissements Eco- nomiques S.A.H., Luxembourg	41468	International Finance and Real Estate (I.F.R.) S.A., Luxembourg	41470
Cora Luxembourg S.A., Foetz	41440	International Finance and Real Estate (I.F.R.) S.A., Luxembourg	41470
Cosmica S.A., Luxembourg	41438	International Finance and Real Estate (I.F.R.) S.A., Luxembourg	41470
Davisol Finance Holding S.A., Luxembourg	41427	Intertrust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	41433
De Cante S.A., Luxembourg	41448	Intertrust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	41433
Demas S.A., Luxembourg	41451	Lecoutere Finance S.A.	41443
Denham S.A., Luxembourg	41455	Lion Investment Holding S.A., Larochette	41467
Dentsply EU Holding, S.à r.l., Luxembourg	41432	Lion Investment Holding S.A., Larochette	41467
Derketo Holding S.A., Luxembourg	41441	Litoprint S.A.H., Luxembourg	41437
E.B. Trans S.A., Luxembourg	41436	Lloyd Schroeder & Dupont Associates S.A., Luxem- bourg	41458
E.B. Trans S.A., Luxembourg	41436	Maciachini, S.à r.l., Luxembourg	41462
Elis Luxembourg S.A., Leudelange	41427		
Elis Luxembourg S.A., Leudelange	41427		
Elis Luxembourg S.A., Leudelange	41458		
Eole S.A., Luxembourg	41426		
Estalux S.A., Luxembourg	41457		

Mc Anthony S.A., Larochette	41456	Société de Participation Delatour S.A., Luxembourg	41438
Meccarillos France S.A., Dudelage	41432	South Europe Real Estate Investments Holding S.A., Luxembourg	41435
Meccarillos Suisse S.A., Dudelage	41433	South Europe Real Estate Investments Holding S.A., Luxembourg	41435
Media Trust S.A., Luxembourg	41443	SSCC Lux IV, S.à r.l., Luxembourg	41442
Nefidor Holding S.A., Luxembourg	41454	SSCC Lux VI, S.à r.l., Luxembourg	41442
Odyssey Ventures Online Holding S.A.	41446	STS Technology S.A., Dudelage	41434
Overpoort Développement S.A., Luxembourg ...	41443	Suez Lux Global Services S.A., Luxembourg	41439
Parts International S.A.H., Luxembourg	41450	SuxesKey S.A., Larochette	41456
Perseus Shipping S.A., Luxembourg	41434	Tamago S.A., Luxembourg	41437
Pita S.A., Luxembourg	41436	Target Multi Style Index, Sicav, Luxembourg	41441
Pita S.A., Luxembourg	41436	Tatsi Holding S.A., Luxembourg	41456
Proteus Shipping S.A., Luxembourg	41434	U.P. S.A., Luxembourg	41458
PSL Management S.A., Luxembourg	41444	Unicapital Investments IV (Management) S.A.H., Luxembourg	41470
Publicis Graphics Group Holding S.A., Luxembourg	41443	Uniker Investments Holding S.A., Luxembourg ..	41431
Putnam International Advisory Company S.A., Luxembourg	41441	Universalia (Fiduciaire) S.A., Bertrange	41434
Red Sea Holding S.A., Luxembourg	41439	Van de Velde-Marie Jo S.A., Luxembourg	41432
Redella S.A., Luxembourg	41440	WB Stam Funding, S.à r.l., Luxembourg	41458
Risque Gestion S.A., Luxembourg	41456	Weisen S.A., Foetz	41442
Rolac S.A.H., Luxembourg	41447	WFG Retlaw Holding S.A., Larochette	41457
Sakumo Participations S.A., Luxembourg	41437	Wrei Holding S.A., Luxembourg	41440
Secura Electronic Holding A.G., Luxembourg	41447	Wrei Holding S.A., Luxembourg	41440
Sigma Fund, Sicav, Luxembourg	41441	Z-Investor Group S.A., Luxembourg	41439
Siriade S.A.H., Luxembourg	41438		
Sizinvest S.A., Luxembourg	41452		
Skandia Réassurance S.A., Luxembourg	41431		

EOLE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 79.975.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juillet 2003

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 16 juillet 2003, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. L'Assemblée prend connaissance du rapport du liquidateur FIDALUX S.A.
2. L'Assemblée décide de nommer comme Commissaire-Vérificateur à la liquidation Monsieur Romain Thillens, Réviseurs d'entreprises, 10, avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz.

Certifié conforme

FIDALUX S.A.

Liquidateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044010.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

GENERAL SERVICE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 66.630.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date statutaire du 16 mai 2003

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07220. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043982.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

BOOTSMAN SOPARFI, S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 38.750,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 74.791.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07866, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 28 juillet 2003.

ERNST & YOUNG, S.à r.l.

Signature

(043951.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

ELIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle Grasbusch.

R. C. Luxembourg B 48.681.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 2 juin 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été octroyée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pour l'exercice clos le 31 janvier 2003.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour la société

O. Nadal

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043215.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

ELIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle Grasbusch.

R. C. Luxembourg B 48.681.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Puteaux (France) le 30 avril 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le Conseil a pris acte de l'adoption des comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2003 y compris les notes y relatives.

Puteaux, le 30 avril 2003.

Pour extrait certifié conforme

O. Nadal

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043217.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

DAVISOL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 79.568.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2003.

DAVISOL FINANCE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(043613.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

BRE/EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.803.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 27 juin 2003

Il résulte d'un transfert de parts sociales datant du 8 mai 2003 que:

- les 79 parts sociales de classe G de la Société détenues par la société BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS III.TE.1 L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis, ont été transférées vers BRE/TE.1 (UK) LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois d'Angleterre et Wales, ayant son principal siège d'activités à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis;

- les 14 parts sociales de classe G de la Société détenues par la société BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS III.TE.2 L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis, ont été transférées vers BRE/TE.2 (UK) LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois d'Angleterre et Wales, ayant son principal siège d'activités à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis;

- les 14 parts sociales de classe G de la Société détenues par la société BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS III.TE.3 L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis, ont été transférées vers BRE/TE.3 (UK) LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois d'Angleterre et Wales, ayant son principal siège d'activités à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis;

- les 32 parts sociales de classe G de la Société détenues par la société BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS III FF L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis, ont été transférées vers BRE/F.F. (UK) LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois d'Angleterre et Wales, ayant son principal siège d'activités à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis

Depuis cette assemblée générale les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS III L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

86 parts sociales de classe A
87 parts sociales de classe B
55 parts sociales de classe C
112 parts sociales de classe D
87 parts sociales de classe E
87 parts sociales de classe F
56 parts sociales de classe G
21.629 parts sociales de classe I
4.901 parts sociales de classe J
86 parts sociales de classe Z

Total: 27.186 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS III.TE.1 L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

78 parts sociales de classe A
79 parts sociales de classe B
50 parts sociales de classe C
101 parts sociales de classe D
79 parts sociales de classe E
79 parts sociales de classe F
19.467 parts sociales de classe I
4.411 parts sociales de classe J
78 parts sociales de classé Z

Total: 24.422 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS III.TE.2 L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

14 parts sociales de classe A
14 parts sociales de classe B
9 parts sociales de classe C
17 parts sociales de classe D
14 parts sociales de classe E
14 parts sociales de classe F
3.376 parts sociales de classe I

765 parts sociales de classe J
14 parts sociales de classe Z

Total: 4.237 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS III.TE.3 L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

14 parts sociales de classe A
14 parts sociales de classe B
9 parts sociales de classe C
18 parts sociales de classe D
14 parts sociales de classe E
14 parts sociales de classe F
3.511 parts sociales de classe I
795 parts sociales de classe J
14 parts sociales de classe Z

Total: 4.403 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS III L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

8 parts sociales de classe A
6 parts sociales de classe B
5 parts sociales de classe C
8 parts sociales de classe D
6 parts sociales de classe E
6 parts sociales de classe F
6 parts sociales de classe G
1.484 parts sociales de classe H
336 parts sociales de classe J
8 parts sociales de classe Z

Total: 1.873 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E. L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

81 parts sociales de classe A
113 parts sociales de classe B
50 parts sociales de classe C
155 parts sociales de classe D
117 parts sociales de classe E
122 parts sociales de classe F
121 parts sociales de classe G
30.057 parts sociales de classe I
7.071 parts sociales de classe J
79 parts sociales de classe Z

Total: 37.966 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

97 parts sociales de classe A
81 parts sociales de classe B
63 parts sociales de classe C
99 parts sociales de classe D
79 parts sociales de classe E
77 parts sociales de classe F
77 parts sociales de classe G
19.037 parts sociales de classe I
4.191 parts sociales de classe J
98 parts sociales de classe Z

Total: 23.899 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D.2 L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

110 parts sociales de classe A

95 parts sociales de classe B
 71 parts sociales de classe C
 116 parts sociales de classe D
 93 parts sociales de classe E
 90 parts sociales de classe F
 90 parts sociales de classe G
 22.324 parts sociales de classe I
 4.920 parts sociales de classe J
 111 parts sociales de classe Z

Total: 28.020 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL A L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

11 parts sociales de classe A
 10 parts sociales de classe B
 6 parts sociales de classe C
 13 parts sociales de classe D
 10 parts sociales de classe E
 10 parts sociales de classe F
 10 parts sociales de classe G
 2.577 parts sociales de classe I
 584 parts sociales de classe J
 6 parts sociales de classe Z

Total: 3.237 parts sociales

BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL B L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

1 part sociale de classe A
 1 part sociale de classe B
 2 parts sociales de classe C
 1 part sociale de classe D
 1 part sociale de classe E
 1 part sociale de classe F
 1 part sociale de classe G
 205 parts sociales de classe I
 46 parts sociales de classe J
 6 parts sociales de classe Z

Total: 265 parts sociales

BRE/TE.1 (UK) LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois d'Angleterre et Wales, ayant son principal siège d'activités à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

79 parts sociales de classe G

BRE/TE.2 (UK) LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois d'Angleterre et Wales, ayant son principal siège d'activités à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

14 parts sociales de classe G

BRE/TE.3 (UK) LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois d'Angleterre et Wales, ayant son principal siège d'activités à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

14 parts sociales de classe G

BRE/F.F. (UK) LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois d'Angleterre et Wales, ayant son principal siège d'activités à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats Unis:

32 parts sociales de classe G

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

BRE/EUROPE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05248. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043295.3/250/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

UNIKER INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 52.303.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société
tenue à Luxembourg le 23 juillet 2003*

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes concernant l'exercice 2002 sont approuvés;

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2002 sont approuvés:

Réserve légale:	50.000,00 EUR
Résultats reportés:	1.010.404,24 EUR

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;

La cooptation de la nomination de M. Manuel Bordignon du 20 mai 2003, demeurant à L-6695 Mompach, 2, Op Redt, au poste d'Administrateur est ratifiée;

Les mandats des Administrateurs, à savoir, Messieurs Christophe Mouton, Manuel Bordignon et Filippo Manzoni, ainsi que celui du Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Jean-Marc Faber, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale de 2008.

Pour extrait sincère et conforme
Pour réquisition et publication
UNIKER INVESTMENTS HOLDING S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06813. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(043379.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

SKANDIA REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 25.381.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 8 mai 2003

L'Assemblée Générale du 8 mai 2003 renomme au poste d'Administrateur:

- Monsieur Jan Erik Back,
- Madame Elisabeth Ång,
- Monsieur Stephen Hardwick,
- Monsieur Daniel Piero,
- Monsieur Jonas Jonsson.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale du 8 mai 2003 nomme également KPMG AUDIT LUXEMBOURG, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société SKANDIA REASSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03162. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(043496.3/682/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

EWA (FIDUCIAIRE ET REVISION) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 84.588.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.
Signature

(043567.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

VAN DE VELDE-MARIE JO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 77.870.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 30 mai 2003

L'Assemblée Générale du 30 mai 2003 renomme au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Lucas Laureys,
- Monsieur Marc Hofman,
- Monsieur Lambert Schroeder.

L'Assemblée Générale Annuelle du 30 mai 2003 renomme également ERNST & YOUNG LUXEMBOURG comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société VAN DE VELDE-MARIE JO S.A.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03205. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043501.3/682/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

DENTSPLY EU HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 73.350.

—
EXTRAIT

Faisant suite au transfert de parts sociales de DENTSPLY EU, S.à r.l., entre ses actionnaires, DENTSPLY AG, ayant son siège social à Oberdorfstrasse 11, Baar, Suisse; DENTSPLY RESEARCH & DEVELOPMENT CORP, ayant son siège social à 2337 South Yates Avenue, Los Angeles, 90040 Californie, USA; DENTSPLY LIMITED, ayant son siège social aux Iles Cayman, Box 268, Georges Town, Grand Cayman et DENTSPLY SE LIMITED, ayant son siège social à 10/8, International Commercial Centre, Casemates, Gibraltar.

DENTSPLY AG détient 29.954 parts,

DENTSPLY RESEARCH & DEVELOPMENT CORP. détient 2.426.181 parts,

DENTSPLY LIMITED 1.304.973 parts et

DENTSPLY SE LIMITED détient 4.156.880 parts

dans le capital de DENTSPLY EU HOLDING, S.à r.l.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour extrait conforme

DELOITTE & TOUCHE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043508.3/727/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

MECCARILLOS FRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 38.998.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 13 janvier 2003 que:

- La société ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social rue Richard Coudenhove Kalergi à L-1359 Luxembourg, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.A., démissionnaire.

Le nouveau commissaire reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043511.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

MECCARILLOS SUISSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.999.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 13 juin 2003 que:
- La société ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social rue Richard Coudenhove Kalergi à L-1359 Luxembourg, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.A., démissionnaire.

Le nouveau commissaire reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05620. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(043516.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

ALTADIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.932.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 14 juillet 2003 que:
- La société ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social rue Richard Coudenhove Kalergi à L-1359 Luxembourg, en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l.

Le nouveau commissaire reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05623. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(043521.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 19.979.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04588, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

C. Smith

Administrateur

(043591.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 19.979.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04602, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

C. Smith

Administrateur

(043594.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

FRAMLINGTON INTERNATIONAL PORTFOLIOS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 64.866.

Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration

En date du 9 avril 2003, le Conseil d'Administration de FRAMLINGTON INTERNATIONAL PORTFOLIOS prend acte de la démission de Monsieur Mike Vogel en qualité d'Administrateur de la société, avec effet au 28 février 2003, et accepte la cooptation de Monsieur Alister Neil Birrell, avec effet au 1^{er} mars 2003, en remplacement de Monsieur Mike Vogel.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043560.3/1024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 7.585.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(043568.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

PERSEUS SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.609.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(043570.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

PROTEUS SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.602.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(043572.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

STS TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3560 Dudelange, 4, rue des Saules.
R. C. Luxembourg B 83.612.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(043574.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

SOUTH EUROPE REAL ESTATE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 51.439.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 23 juillet 2003, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le siège social est transféré du 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg au 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs:

- Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à L-Esch-sur-Alzette, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à B-Arlon, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14 août 1973 à D-Trier, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Et nomme en leur remplacement:

- Monsieur Max Galowich, juriste, né le 30 juillet 1965 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, né le 12 novembre 1969 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- Monsieur Georges Gretd, comptable, né le 12 août 1966 à Esch-sur-Alzette, domicilié professionnellement au 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2008.

3. L'assemblée prend acte de la démission de FIDIREVISA S.A., société ayant son siège social au 14 Via Pioda, CH-6900 Lugano, de sa fonction de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société LUX-AUDIT S.A., avec siège social au 57, rue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2008.

4. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043590.3/693/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SOUTH EUROPE REAL ESTATE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 51.439.

Par lettre recommandée adressée le 23 juillet 2003 à la société SOUTH EUROPE REAL ESTATE INVESTMENTS HOLDING S.A. dont le siège social a été transféré à la même date du 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg au 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, la société FIDUCENTER S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, a résilié de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société SOUTH EUROPE REAL ESTATE INVESTMENTS HOLDING S.A., et ce de commun accord.

Le 24 juillet 2003.

Pour publication

FIDUCENTER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043597.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

ICF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 81.872.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Signature.

(043693.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

E.B. TRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 38.281.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(043598.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

E.B. TRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 38.281.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(043608.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

PITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 53.376.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(043601.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

PITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 53.376.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(043604.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CASA-B HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 90.545.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(043631.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

TAMAGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 76.446.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration de la Société

Il résulte de la résolution circulaire du conseil d'administration de la Société en date du 14 juin 2003 que:

- Monsieur Shane Feeney, né le 24 décembre 1969 à Fredericton, New Brunswick, Canada, demeurant au 13, Hambalt Road, Londres SW4 9EA, Royaume-Uni, a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société avec effet au 14 juin 2003;

- Monsieur Graham Thomas, Private Equity Professional, né le 22 juin 1967 au Cap, Afrique du Sud, demeurant au 1, Chester Street, London SW1X 7HP, Royaume-Uni, a été coopté administrateur de la Société avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Shane Feeney.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour TAMAGO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043611.3/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SAKUMO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 8.908.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2003.

SAKUMO PARTICIPATIONS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(043614.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

FINLAV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 71.091.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2003.

FINLAV INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(043616.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

LITOPRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.107.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2003.

LITOPRINT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(043619.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

HELIASTE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.153.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2003.
HELIASTE IMMOBILIERE S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(043622.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

COSMICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.968.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2003.
COSMICA S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(043625.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SOCIETE DE PARTICIPATION DELATOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.489.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2003.
SOCIETE DE PARTICIPATION DELATOUR S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(043627.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SIRIADE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.602.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 avril 2001

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Antonio Soldati, licencié en sciences politiques, demeurant à Neggio/Suisse; de Monsieur Gabriele Balemi, licencié en sciences économiques, demeurant à Breganzona/Suisse et de Monsieur Adriano Galletti, licencié en sciences politiques, demeurant à Chiasso/Suisse et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société MEGA FIDUCIARIA S.A., avec siège social à Lugano/Suisse, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait, le 9 avril 2001.
Certifié sincère et conforme
SIRIADE S.A.
Signatures
Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043895.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

FIRST NEXUS 21 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.231.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIRST NEXUS 21 S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(043637.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

RED SEA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.086.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

RED SEA HOLDING S.A.

F. Innocenti / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(043640.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Z-INVESTOR GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.066.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour la société Z-INVESTOR GROUP S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Barnardi / M. Kara

Administrateur / Administrateur

(043651.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SUEZ LUX GLOBAL SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 40.636.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 2003

En date du 1^{er} mars 2003, l'Assemblée Générale a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux, Monsieur Hervé Roux et Monsieur Charles Nollet, avec effet au 28 février 2003;
- d'appeler Monsieur Gilles Normand, Monsieur Philippe Durand et Monsieur Jean-Jacques Bensoussan, à la fonction d'administrateur, pour une durée prenant fin à la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043891.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

REDELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 71.679.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

REDELLA S.A.

A. De Bernardi / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(043653.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CORA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 26.118.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 18 juin 2003 à Strassen

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean-Marc Heynderickx et Adrien Segantini, venant à échéance à l'issue de la présente assemblée, sont renouvelés pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Vincent Descours n'est pas renouvelé.

Monsieur Jacques Bouriez est nommé administrateur, pour un terme de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

A. Segantini / J.-M. Heynderickx

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04895. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043660.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

WREI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 35.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06284, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 36.579.462,- LUF
Perte de l'exercice	- 1.176.732,- LUF
Report à nouveau	- 37.756.194,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043683.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

WREI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 35.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06283, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 935.951,60 EUR
Perte de l'exercice	- 22.187,81 EUR
Report à nouveau	- 958.139,41 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043681.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

PUTNAM INTERNATIONAL ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 11.196.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PUTNAM INTERNATIONAL ADVISORY COMPANY

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(043663.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SIGMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SIGMA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(043666.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

TARGET MULTI STYLE INDEX., Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 87.922.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TARGET MULTI STYLE INDEX

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(043669.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

IMMOBILIERE MATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 21.813.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 18 juin 2003 à Strassen

Les mandats d'administrateur de Monsieur Vincent Descours venant à échéance à l'issue de la présente assemblée, est renouvelé pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

A. Segantini / J.-M. Heynderickx

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043670.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

DERKETO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 30.584.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(043696.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

WEISEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz.
R. C. Luxembourg B 14.583.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 18 juin 2003 à Strassen

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Vincent Descours, Jean-Marc Heynderickx et Adrien Segantini et le mandat de commissaire aux comptes d'ERNST & YOUNG, venant à échéance à l'issue de la présente assemblée, sont renouvelés pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

A. Segantini / J.-M. Heynderickx

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043672.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SSCC LUX VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.910.000.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.210.

En date du 15 mai 2003, Monsieur Enrique Arias Moreno, demeurant P.I. La Torrecilla, Avda. La Toreccilla, s/n, SP-14013 Cordoba a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043677.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SSCC LUX IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.068.200.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.109.

En date du 15 mai 2003, Monsieur Enrique Arias Moreno, demeurant P.I. La Torrecilla, Avda. La Toreccilla, s/n, SP-14013 Cordoba a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043684.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**BECOMEDIGITAL S.A., Société Anonyme,
(anc. IDEAUP INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.557.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue au siège social le 26 juin 2003*

Monsieur Diederich Georges, Monsieur Arno' Vincenzo et Monsieur Gasperini Enrico sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme
Pour la société BECOMEDIGITAL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M. Kara

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044034.3/545/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

OVERPOORT DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 70.776.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(043700.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

LECOUTERE FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.836.

La société EURO REVISION S.A., dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société LECOUTERE FINANCE S.A., 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCS, Section B, n° 42.836.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

EURO REVISION S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07883. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043709.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

MEDIA TRUST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 43.049.

La société EURO REVISION S.A., dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société MEDIA TRUST S.A., 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCS, Section B, n° 43.049.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

EURO REVISION S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043711.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

PUBLICIS GRAPHICS GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.500.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 30 juin 2003 que:

1) Les mandats des administrateurs représentant les actions de la catégorie B:

- Monsieur Maurice Levy, demeurant à Paris,
- Monsieur Bertrand Siguier, demeurant à Paris,
- Monsieur Jean-Michel Etienne, demeurant à Saint-Cloud,

et les mandats des administrateurs représentant les actions de la catégorie A:

- Monsieur Moustapha Assad, demeurant au Koweït,
- Monsieur Samir Khammar, demeurant à Dubaï,

sont reconduits pour une période de trois ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, statuant sur les comptes annuels 2005.

2) Le mandat du commissaire aux comptes, MAZARS CHARTERED ACCOUNTANTS, avec siège social à Dubaï (Emirats Arabes Unis), Qassim Sultan Building, Suite 201, Port Seed, Airport Road, P.O. Box 13876, est renouvelé pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2004, statuant sur les comptes annuels 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043723.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

PSL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 94.693.

STATUTS

L'an deux mille trois, le cinq juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur Pierre-Yves Hardenne, employé privé, demeurant au 39A, rue de la Station, B-6900 Marloie, ici représenté par Monsieur Pierre Ange, comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 mai 2003.

2.- La société anonyme VALORA S.A., ayant son siège social au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Pierre Ange, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 28 mai 2003.

Les susdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, dénommée: PSL MANAGEMENT S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet principal, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, l'assistance administrative et le soutien auprès des sportifs professionnels, notamment en matière de transferts, la recherche de nouveaux sportifs de talent ainsi que la réalisation de projets de marketing sportif.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier vendredi du mois de mai à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Art. 18. L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2003.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Pierre-Yves Hardenne, préqualifié, deux mille cent soixante-dix actions	2.170
2.- VALORA S.A., préqualifiée, neuf cent trente actions.	930
Total: trois mille cent actions	<u>3.100</u>

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur Pierre-Yves Hardenne, employé privé, demeurant au 39A, rue de la Station, B-6900 Marloie.
- 2.- Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
- 3.- La société anonyme VALORA S.A., ayant son siège social au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Deuxième résolution

Est nommé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises, demeurant au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2009.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Pierre-Yves Hardenne, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Ange, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juin 2003, vol. 877, fol. 55, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 juin 2003.

J.-J. Wagner.

(044137.3/239/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

ODYSSEY VENTURES ONLINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 75.175.

La société EURO REVISION S.A., dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société ODYSSEY VENTURES ONLINE HOLDING S.A., 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCS, Section B, n° 75.175.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

EURO REVISION S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043713.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
H. R. Luxembourg B 38.319.

Auszug aus der Generalversammlung vom 12. Juni 2003

1. Verwendung des Gewinns des Geschäftsjahres 2000/2001:		
	232.386,01 DEM	118.817,08 EUR
- Dividende.....		3.300,00 EUR
- Vortrag auf neue Rechnung.....		115.517,07 EUR

2. Verwaltungsrat:

- Herr Bernd Hager, Unternehmensberater, Hannover, Vorsitzender
- Herr Fernand Sassel, Wirtschaftsprüfer, Munsbach, Mitglied
- Herr Romain Zimmer, Wirtschaftsprüfer, Luxemburg, Mitglied

3. Abschlussprüfer:

- SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l., Luxembourg.
Für SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G.
F. Sassel
Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043737.3/664/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

BUYING PLANNING ADVERTISING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.261.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 2 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.
 2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire.
- La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour BUYING PLANNING ADVERTISING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043779.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

ROLAC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 18.681.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Monsieur Edmond Ries, licencié en sciences commerciales et économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06734. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044064.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

DE CANTE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 94.695.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. SEGALUX INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, R. C. Luxembourg B 62.335,

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Claude Jacques, administrateur, né à Acoz (Belgique), le 17 juillet 1947, demeurant à L-3429 Dudelange, 251, route de Burange.

2. Monsieur Claude Jacques, prénommé, agissant en nom personnel.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DE CANTE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet le conseil aux entreprises dans le domaine de l'achat, de la création, de la cession de salons de coiffure, l'acquisition, la gestion et la location de salons de coiffure.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers ainsi que la gestion et la mise en valeur de son patrimoine immobilier propre.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II: Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III: Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V: Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en 2004.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2003.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. SEGALUX INTERNATIONAL S.A., préqualifiée, trois cent neuf actions	309
2. Monsieur Claude Jacques, prénommé, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Les actions ont été libérées à concurrence de 100%, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
 - a) SEGALUX INTERNATIONAL S.A., préqualifiée,

- b) Monsieur Claude Jacques, prénommé,
 c) Monsieur Christian Van Loo, administrateur, né à Ixelles (Belgique), le 4 juillet 1966, demeurant à B-1050 Bruxelles, 41/3e, Avenue de la Couronne.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

INTERNATIONAL NET LTD, ayant son siège social à Cumberland House, Cumberland Street, P.O. Box 529, Nassau, Bahamas, IBC No 71055 B.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2008.

5. Le siège social de la société est fixé à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Christian Van Loo, prénommé.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires Monsieur Christian Van Loo, prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière; pour les autres matières, la co-signature de l'administrateur-délégué et de l'un des deux autres administrateurs sera requise.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Jacques, C. Van Loo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, vol. 139S, fol. 41, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff.(signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

G. Lecuit.

(044140.3/220/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CAPACITORS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 67.889.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour CAPACITORS INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043781.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

PARTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.107.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2002

1. La liquidation de la société PARTS INTERNATIONAL S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06191. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043892.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CARAVELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.642.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 2 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour CARAVELLE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043783.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CASCADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.425.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour CASCADA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043785.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

DEMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.439.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

G. Glesener / N. Schaeffer

Administrateurs

(043818.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CASSIOPEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.597.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour CASSIOPEA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043787.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SIZINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 94.696.

STATUTS

L'an deux mille trois, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. La société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DU HAINAULT S.A., R. C. Luxembourg section B 67.799, avec siège à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er, représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. Monsieur Lucien Henri Christian Selce, administrateur de sociétés, né à Nice (France), le 23 janvier 1963, ayant son domicile à CH-1233 Bernex, 4, Chemin de la Distillerie (Suisse), représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le notaire et le mandataire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés par Monsieur Paul Marx, préqualifié, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux.

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SIZINVEST S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la même commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révoqués par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur peut en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier jour du mois de juin à 9.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire au capital social comme suit:

1. La société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DU HAINAULT S.A., prédésignée, une action	1
2. Monsieur Lucien Henri Christian Selce, préqualifié, trois cent neuf actions	309
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) est dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2003.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
 - a. Monsieur Lucien Henri Christian Selce, administrateur de sociétés, né à Nice (France), le 23 janvier 1963, ayant son domicile à CH-1233 Bernex, 4, Chemin de la Distillerie (Suisse), président du conseil d'administration;
 - b. Madame Naida Paulette Coencas, épouse Winsall, administrateur de sociétés, née à Boulogne-Billancourt (France), le 2 octobre 1951, ayant son domicile à Paris, 12, boulevard Raspail (France);
 - c. Madame Sylviane Monique Bonnot, administrateur de sociétés, née à Bayonne (France), le 18 septembre 1952, ayant son domicile à Asnières, 1, Square Paul Bert (France).
3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à.r.l., réviseurs d'entreprises, R. C. Luxembourg section B numéro 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.
4. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2009.
5. Le siège social de la société est établi à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
6. La gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion sont conférées à Monsieur Lucien Henri Christian Selce, prénommé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juillet 2003, vol. 524, fol. 9, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juillet 2003.

J. Seckler.

(044145.3/231/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

NEFIDOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 60.353.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 18 novembre 2002 que Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été coopté aux fonctions d'administrateur.

L'élection définitive de Monsieur Pierre Schmit et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant, Madame Gerty Marter, seront proposées par la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice-adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont
- Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Schaeffer

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043825.3/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CELONY CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.518.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour CELONY CORPORATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043790.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

DENHAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.179.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juillet 2003 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été nommés:

a) Administrateurs:

- Monsieur Emile Schneider, commerçant, demeurant à L-9762 Lullange, Maison 41

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice-adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

b) Commissaire aux comptes:

- Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, en remplacement de Madame Dany Gloden-Manderscheid

pour une période de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2009.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043832.3/535/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

GUANACO S.A., Société Anonyme.

(anc. AZTLAN S.A.)

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.363.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 22 mai 2003*

Monsieur de Bernardi Angelo, Monsieur Crespi Gianni, Monsieur Crespi Marco, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

GUANACO S.A.

A. de Bernardi / R. Scheifer-Gillen

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044052.3/545/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

RISQUE GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 50.730.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 21 juillet 2003 que Monsieur Lou Huby, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été coopté aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Madame Gerty Marter, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Lou Huby et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront votées par la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Jean Pirrotte, directeur d'assurances e.r., avec adresse professionnelle à L-1212 Luxembourg, 23, rue Beaumont

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice-adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

- Monsieur Lou Huby, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / J. Pirrotte

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043840.3/535/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

MC ANTHONY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 56.641.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(043853.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SuxesKey S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 43.522.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(043854.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

TATSI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 82.334.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(043972.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

BRASSERIE «AM BRILL», S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3857 Schifflange, 1, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 80.802.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2003

L'an deux mille trois, le vingt-huit juillet à dix heures trente,
l'Associé unique de la société BRASSERIE «AM BRILL», S.à r.l.,
a pris les résolutions ci-après consignées dans le présent procès-verbal.
L'Associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant:

1. Démission du gérant technique,
2. Nomination d'un nouveau gérant technique,
3. Divers.

Première décision

L'Associé unique accepte la démission de sa fonction de gérant technique de Monsieur Frédéric Fuchs, cuisinier, demeurant à L-1130 Luxembourg, 16, rue d'Anvers.

Deuxième décision

L'Associé unique nomme en qualité de gérant technique pour une durée indéterminée,
Monsieur Jeannot Temesi, cuisinier,
né le 21 décembre 1964 à Differdange
demeurant à L-2121 Luxembourg, 16, val des Bons-Malades.
La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et de la gérante administrative.

Troisième décision

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Tous les points figurant à l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique après lecture.

L'Associé unique

J. Bora

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043848.3/1039/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

WFG RETLAW HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 46.765.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(043857.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

ESTALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 38.117.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(043964.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

U.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.926.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue au siège social le 19 juin 2003*

La démission de Monsieur Gibson Jonathan de son poste d'administrateur est acceptée et décharge lui est donnée.

Pour extrait sincère et conforme

U.P. S.A.

G. Gnocchi / A. De Bernardi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06273. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043889.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

LLOYD SCHROEDER & DUPONT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.293.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires
tenue au siège social le 26 juin 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Innocenti Federico et Monsieur Heitz Jean-Marc sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

LLOYD SCHROEDER & DUPONT ASSOCIATES S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043890.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

ELIS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle Grasbusch.
R. C. Luxembourg B 48.681.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 2 juin 2003

Il résulte dudit procès-verbal que les actionnaires ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-Claude Vadella, commissaire aux comptes et ont désigné en remplacement la société ERNST & YOUNG, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, représentée par M. Jeannot Weyer, pour une durée de six exercices à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} février 2003.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour la société

O. Nadal

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043896.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

WB STAM FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 90.923.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(043979.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

F.C.T.C. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.698.

STATUTS

L'an deux mille trois, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur François Candito, administrateur de sociétés, demeurant à F-57255 Sainte-Marie-Aux-Chênes, 10, rue de Bretagne (France);

2.- Madame Catherine Candito, née Budziak, employée privée, demeurant à F-57255 Sainte-Marie-Aux-Chênes, 10, rue de Bretagne (France);

3.- Monsieur Thibaut Candito, mineur d'âge, ici représenté par ses représentants légaux ses parents Monsieur François Candito et Madame Catherine Candito, née Budziak, préqualifiés, demeurant à F-57255 Sainte-Marie-Aux-Chênes, 10, rue de Bretagne (France).

Tous ici représentés par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, impasse Alferweiher, en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme et dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de F.C.T.C. LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations. La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance.

La société a encore pour objet de toucher des indemnités et des rémunérations en tant qu'administrateur de sociétés ainsi que l'administration et la gérance de sociétés.

D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions, chacune d'une valeur nominale de trente et un Euro (31,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La(les) première(s) personne(s) à qui sera déléguée la gestion journalière peut(vent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs délégués à la gestion journalière soit par la signature collective de trois administrateurs.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de juillet à 14.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le trente et un décembre 2003.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2004.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur François Candito, préqualifié, sept cents actions	700
2.- Madame Catherine Candito, née Budziak, préqualifiée, cent actions	100
3.- Monsieur Thibaut Candito, préqualifié, deux cents actions	200
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées à concurrence de 25% (vingt-cinq pour cent) par des versements en numéraire, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante Euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille trois cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur François Candito, administrateur de sociétés, né à Boulange (France), le 1^{er} mars 1963, demeurant à F-57255 Sainte-Marie-Aux-Chênes, 10, rue de Bretagne (France);
 - b) Madame Catherine Candito, née Budziak, employée privée, née à Metz (France), le 1^{er} juin 1962, demeurant à F-57255 Sainte-Marie-Aux-Chênes, 10, rue de Bretagne (France);
 - c) Madame Catherine Candito, née Crea, retraitée, née à San Lorenzo (Italie), le 12 octobre 1925, demeurant à F-57855 Saint-Privat-La-Montagne, 8, rue de Metz (France).
- 3.- A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
Monsieur Richard Gauthrot, réviseur d'entreprises, né à Nancy (France), le 14 novembre 1960, ayant son domicile professionnel à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
- 4.- Le siège de la société est établi à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
- 5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire a été fixée à six ans.
- 6.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs-délégués à la gestion journalière des affaires de la société, suite à la faculté offerte par l'article sept des statuts:
 - a) Monsieur François Candito, préqualifié;
 - b) Madame Catherine Candito, née Budziak, préqualifiée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juillet 2003, vol. 524, fol. 9, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Junglinster, le 24 juillet 2003. J. Seckler.
(044149.3/231/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

COMPAGNIE IMMOBILIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 29.696.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043937.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

COMPAGNIE IMMOBILIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 29.696.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043934.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

COMPAGNIE IMMOBILIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 29.696.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043932.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

MACIACHINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 94.700.

STATUTES

In the year two thousand three, on the fourteenth day of July
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1. DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l., having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
 2. DH REAL ESTATE LUXEMBOURG IV, S.à r.l., having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
- All of them are here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich, by virtue of proxies given under private seal.

The beforesaid proxies, being initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such parties, acting in their hereinbove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a «société à responsabilité limitée», which they declared to organize among themselves.

Name - Registered Office - Duration

Art. 1. Between the present and following partners there is hereby formed a «société à responsabilité limitée», governed by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

Art. 2. The Company is incorporated under the name of MACIACHINI, S.à r.l.

Art. 3. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which objects are any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations

In general, the Company may take any measure and carry out any operation, commercial, financial, personal and real estate transaction which it may deem useful to the accomplishment and development of its object.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a by-laws amending decision and abroad by partners unanimity.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the cease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any partner are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.

Art. 9. Each share, either ordinary or preferred, confers an identical voting rights at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the partners.

No transfer of shares to a non-partner may take place without the agreement of the other partners and without having been first offered to them.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers either partners or not, appointed by the partners with or without limitation of their period of office.

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

Each manager shall have individually and on his single signature the full power to bind the Company for all acts within the bounds laid down by its purpose or by the law.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors or administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate, in accordance with legal requirements, including provisions prescribed by articles 59, 162 and following of the Luxembourg law on commercial companies and those relating to valuation and payment of contribution in kind.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

However, in case of emergency of material difficulties, the holding of such meeting is not compulsory.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders' Decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders' number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolutions or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when adopted by partners representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of partners representing the three quarters of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting the partners are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at a majority of voting partners whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

In case of resolution amending the articles of association duly taken by circular way, the votes shall be counted and the result of the vote shall be drawn up by notarial minute, the whole by and at the request of the management or by any other duly authorized person delegated by the management.

Financial Year - Balance Sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on the 1st of January and closes on 31st of December.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company and the profit and loss account, as also an appendix according to the prescriptions of the law in force.

Art. 18. Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or a partner, upon agreement which are vested with the broadest powers for the realisation of the assets and payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be distributed to the partners in accordance with article nine of the by-laws.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable Law

Art. 21. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the partners refer to the existing laws.

Transitory Measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31st, 2003.

Payment - Contributions

The capital has been subscribed as follows:

1. - DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l., one hundred and sixty-seven shares	167
2. - DH REAL ESTATE LUXEMBOURG IV, S.à r.l., three hundred and thirty-three shares	333
Total: five hundred shares	500

All these shares have been fully paid up in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the contributions referred to above.

Proof thereof has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand and three hundred euros.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- Mr Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg;
- Mr Géry de Meeüs, employee, residing at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Mr Bruce Roe, Property Investment Principal, residing at 45 Pall Mall, London, SW1Y 5JG, UK.

Each manager shall have personally and on his single signature the full power to bind the company for all acts within the bounds laid down by its purpose and by the law.

2) The company shall have its registered office in 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

2. DH REAL ESTATE LUXEMBOURG IV, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Tous ici représentés par Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Entre les associés présents et futurs, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de MACIACHINI, S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du portefeuille créé dans ce but.

La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts et à l'étranger moyennant l'unanimité des associés.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) divisé en 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offerte en priorité.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

La Société indemniserait tout gérant ou fondé de pouvoir et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de part leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur ou de fondé de pouvoir de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils avaient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société est informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat, et ce conformément aux exigences légales, en ce compris notamment les dispositions prescrites par les articles 59, 162 et suivants de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales et celles relatives à l'évaluation et à la libération des apports en nature.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Toutefois, en cas d'urgence ou de difficultés matérielles, la tenue de réunions n'est pas obligatoire.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

En cas de décision modificative des statuts prise par voie circulaire, les votes émis seront dépouillés et le résultat du scrutin fera l'objet d'un procès-verbal établi par acte notarié, le tout par et à la requête de la gérance ou de toute personne à ce déléguée par la gérance.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année avec effet au 31 décembre, la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, et le compte de profits et pertes ainsi qu'une annexe conforme aux dispositions de la loi en vigueur.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en conformité avec l'article neuf des statuts.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2003.

Libération - Apport

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. - DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l., cent soixante-sept parts sociales	167
2. - DH REAL ESTATE LUXEMBOURG IV, S.à r.l., trois cent trente-trois parts sociales	333
Total: cinq cents parts sociales.	500

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que les apports susmentionnés sont dès maintenant à l'entière et libre disposition de la Société.

Preuve en a été apportée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, demeurant au 398 route d'Esch, L-1471 Luxembourg;
- Monsieur Géry de Meeüs, employé, demeurant au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
- Monsieur Bruce Roe, Property Investment Principal, demeurant 45 Pall Mall, London, SW1Y 5JG, UK.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

2) Le siège social de la Société est établi au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 21, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

J. Elvinger.

(044150.3/211/315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CLAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.601.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour CLAMA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043802.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

LION INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 27.652.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(043856.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

LION INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 27.652.

L'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité la décision suivante:

Est appelé à la fonction d'administrateur, son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009:

Prof. M. H.M.N. Schonis, demeurant à Waalwijk, Pays Bas

(remplaçant de Prof. M. M.V.M. van Leeuwe, demeurant à Nijmegen, Pays Bas)

Larochette, le 23 juin 2003.

A. Seen

Le Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043861.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**CONSORTIUM INTERNATIONAL D'INVESTISSEMENTS ECONOMIQUES S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.355.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 novembre 2001

- Est nommée Administrateur supplémentaire Mademoiselle Laurence Mostade, employée privée, 1, rue de Mercher, L-9748 Eselborn. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 12 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043893.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**CONSORTIUM INTERNATIONAL D'INVESTISSEMENTS ECONOMIQUES S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.355.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 novembre 2002

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Certifié sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06193. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043894.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

HOME CALL - FONDATION MARCEL LASCAR S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 55.158.

Société constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, alors notaire de résidence à Dudelange, en date du 4 juin 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 441 du 7 septembre 1996. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire, le 24 avril 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

—
DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 décembre 2002

1. L'Assemblée approuve le rapport du commissaire à la liquidation établi à la date du 20 décembre 2002 et le rapport du liquidateur établi à la date du 30 novembre 2002.

2. L'Assemblée accorde décharge au commissaire à la liquidation et au liquidateur distinctement à chacun d'eux et sans réserve pour l'exécution de leur mandat.

3. La liquidation de la société HOME CALL - FONDATION MARCEL LASCAR S.A. est définitivement close, la société est définitivement dissoute et elle est à rayer du registre de commerce et des sociétés.

4. Les livres et documents sociaux seront conservés pendant les délais légaux au 2A, place de Paris, L-2314 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043897.3/504/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

FIN 4 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.104.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour FIN 4 HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04202. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043898.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

FERVEN INTERNATIONAL AGROPECUARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.535.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour FERVEN INTERNATIONAL AGROPECUARIA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043900.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

FARM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.938.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour FARM INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043901.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

I.F.S. S.A., INVESTMENT FOOD SERVICE, Société Anonyme.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 25, rue Baudouin.
R. C. Luxembourg B 92.880.

Karp Claude, né le 11 octobre 1972, informe par la présente de sa démission au sein de la société I.F.S. (INVESTMENT FOOD SERVICE), R.C. 92.880.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

C. Karp.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08403. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043970.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

INTERNATIONAL FINANCE AND REAL ESTATE (I.F.R.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.199.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043939.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

INTERNATIONAL FINANCE AND REAL ESTATE (I.F.R.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.199.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043941.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

INTERNATIONAL FINANCE AND REAL ESTATE (I.F.R.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.199.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043944.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

F2 NAPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.319.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour F2 NAPIER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043902.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

UNICAPITAL INVESTMENTS IV (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.108.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG08853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2003.

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS IV (MANAGEMENT) S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

J. Mossong / M. Berger

Mandataire commercial / Fondé de pouvoir

(043996.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

EUROTECNICA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 71.006.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 11 juillet 2003

Le Conseil d'Administration prend acte du décès de Monsieur Claude Arend, administrateur, et décide de coopter Monsieur Guy Fasbender au poste d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires dans sa prochaine réunion.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROTECNICA GROUP S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043976.3/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

GRAHAM TURNER TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 80.075.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG08041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRAHAM TURNER TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(043974.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

GRAHAM TURNER TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 80.075.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 20 juin 2003

La séance est ouverte à 12.00 heures à Luxembourg/Dommeldange.

Bureau

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Alain S. Garros

Secrétaire: Monsieur Fabio Pezzera

Scrutateur: Monsieur Claude Karp

Composition de l'Assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués sur la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

Exposé du Président

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes de l'exercice 2002 et affectation de son résultat.
2. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'année close au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'année close le 31 décembre 2002.

Constataion de la validité de l'Assemblée

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion, l'Assemblée approuve les comptes de l'année 2002.

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice 2002 comme suit:

Bénéfice de l'exercice:	13.396,45 EUR
Affectation de 5% à la réserve légale:	669,82 EUR
Affectation aux résultats reportés:	12.726,63 EUR

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12.45 heures.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG08040. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(043978.2//52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CONCEPTWARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 20.785.

Le bilan clos au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Signature.

(044001.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

CONCEPTWARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue Baerendall.

R. C. Luxembourg B 20.785.

Extrait des résolutions adoptées en date du 21 mai 2003 lors de l'Assemblée Générale des Associés de la société

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2002 et pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002 sont approuvés.

Le bénéfice de l'exercice est approuvé et affecté.

Décharge est donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Le mandat du gérant en place est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale des associés approuvant les comptes clos au 31 décembre 2003. Ce gérant est Monsieur John Rollinger.

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

Pour CONCEPTWARE, S.à r.l.

P. Sganzerla

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07779. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044003.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.